



THONON
agglomération



SITOM
des Vallées
du Mont-Blanc



MARCHES PUBLICS - AVENANT N° 6

Marché n° 21SD05 de prestations de transfert, transport, tri et caractérisation des collectes sélectives

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice : groupement de commandes composé comme suit

Nom de l'organisme : **SIVALOR (coordonnateur)**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : M. le Président du SIVALOR

Ordonnateur : M. le Président du SIVALOR

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie d'Oyonnax – 188 rue Anatole France – 01100 OYONNAX

Nom de l'organisme : **Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : M. le Président de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes

Ordonnateur : M. le Président de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie de Cluses - 2 bis Rue Pasteur - 74300 Cluses,

Nom de l'organisme : **Communauté de Communes du Haut Chablais**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Mme la Présidente de la Communauté de Communes du Haut Chablais

Ordonnateur : Mme la Présidente de la Communauté de Communes du Haut Chablais

Comptable assignataire des paiements : Trésorier de Thonon les Bains – 36 rue Vallon – CS 20508 – 74203 Thonon-les-Bains Cedex,

Nom de l'organisme : **Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : M. le Président de la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Ordonnateur : M. le Président de la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Comptable assignataire des paiements : M. le Trésorier payeur, 16 avenue Jean Léger 74500 EVIAN-LES-BAINS,

Nom de l'organisme : **Communauté d'Agglomération de Thonon**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Thonon

Ordonnateur : M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Thonon

Comptable assignataire des paiements : Trésorier de Thonon les Bains – 36 rue Vallon – CS 20508 – 74203 Thonon-les-Bains Cedex,

Nom de l'organisme : **SITOM des Vallées du Mont-Blanc**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Mme la Présidente du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

Ordonnateur : Mme la Présidente du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

Comptable assignataire des paiements : Service de gestion comptable de Sallanches, 1259 Route de Rosay, CS 70136, 74706 SALLANCHES

Nom de l'organisme : **SYDEVAL**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : M. le Président du SYDEVAL

Ordonnateur : M. le Président du SYDEVAL

Comptable assignataire des paiements : Trésorier payeur, 10 rue du Manet, CS 40144, 74137 BONNEVILLE

Nom de l'organisme : **Syndicat mixte du Lac d'Annecy (SILA)**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : M. le Président du SILA

Ordonnateur : M. le Président du SILA

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie municipale, 10 rue des Marquisats, BP 2500, 74025 ANNECY Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

EXCOFFIER Recyclage
70 route du Stade
74350 VILLY-LE-PELLOUX

C - Objet du marché public

Marché de prestations de transport, transfert, tri et caractérisation des collectes sélectives à prix unitaires pour une durée ferme de 10 ans.

- Date de la notification du marché public : **25 janvier 2022**
- Durée d'exécution du marché public : **10 ans à compter du 1^{er} janvier 2023**

D - Objet de l'avenant

Préambule

Le groupement a affermi dès le début du marché la tranche optionnelle TO2 correspondant à des prestations de transfert pour le Grand Annecy, adhérent du SILA.

Celles-ci consistent à des opérations de réception et transfert de la collecte sélective. Les déchets sont réceptionnés sur le site Excoffier de Villy-le-Pelloux et transportés jusqu'au centre de tri implanté à Chêne-en-Semine.

Cette prestation fait l'objet d'une facturation basée sur un tarif spécifique TO2 intégré au bordereau des prix unitaires.

Or, depuis l'incendie du 23 octobre 2023 qui a détruit le centre de tri du titulaire, la prestation n'est plus effectuée dans sa totalité.

La réception des déchets est toujours assurée sur le site Excoffier de Villy-le-Pelloux, mais le transfert vers le centre de tri de Chêne-en-Semine n'est plus réalisé car la collecte sélective est envoyée directement vers d'autres centres tri.

Cette situation perdurera jusqu'au redémarrage du nouveau centre de tri Excoffier à Chêne en Semine.

Le coût du transport entre Villy le Pelloux et Chêne en Semine étant non réalisé, il doit donc être défacturé du coût de la tranche optionnelle TO2 du 1er janvier 2024 jusqu'au redémarrage du nouveau centre de tri.

Le tarif facturé pour la TO2 (mois m0) est de 44.20 €HT /tonne entrante

Décomposition de ce tarif :

- 19.50 €HT/T pour la prestation de transfert
- 24.70 €HT/T pour la prestation de transport entre le quai de transfert (Villy-le-Pelloux) et le site de Chêne- en-Semine

Une baisse de 24.70 €HT/T doit donc être appliquée pour que le Grand Annecy paie uniquement la prestation réalisée

Objet de l'avenant

1. Il est ajouté au bordereau des prix, un prix TO2-bis spécifique à la seule opération de transfert des déchets sur le site de la société excoffier à Villy Le Pelloux.

2 - Prestation de transfert			
TO2-bis	Surcoût pour la réception et le transfert de la collecte sélective (Flux multi matériaux, emballages, papiers, fibreux et non fibreux).	€/tonne entrante	19.50 € HT (Prix du mois m0 hors révision)

2. Ce prix nouveau qui vient se substituer au prix TO2 est applicable pendant deux ans à compter du 1^{er} janvier 2024.
3. La formule de révision applicable au prix TO2-bis est celle de l'article 12.4.2 du CCAP « Prestation de transfert et transport des déchets à trier ». Elle s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2024.

Incidence financière de l'avenant :

Le présent marché est un accord-cadre à prix unitaires avec un minimum et un maximum annuels définis en quantité, respectivement de 38 000 tonnes et 75 000 tonnes.

Le montant estimé du marché, au regard des prix unitaires proposés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du candidat retenu et du Détail Quantitatif Estimatif était de 138 907 418,30 euros HT.

L'avenant 4 a porté le montant estimé du marché à 145 421 618,30 euros HT soit une augmentation de 4,69 %.

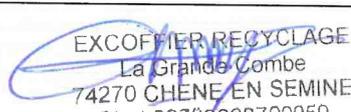
L'avenant 5 a porté le montant global estimé du marché à 200 984 585,62 euros HT, soit une augmentation de 44,69 %.

L'avenant n° 6 d'un montant en moins-value estimé à 415 552,80 euros HT (8412 tonnes / an x -24,70 €HT x 2 ans) porte le montant global estimé du marché à 200 569 032,82 euros, soit une augmentation du marché initial de 44,39 %.

Montant du marché à la notification de l'avenant n° 6 :

▪ Montant estimé initial du marché sur 10 ans :	138 907 418,30 € HT
▪ Montant estimé de l'avenant 4 sur sa durée de 2 ans :	6 514 200,00 € HT
▪ Montant estimé de l'avenant 5 :	55 562 967,32 € HT
▪ Montant estimé de l'avenant n° 6 :	- 415 552,80 € HT
▪ Montant estimé du marché au terme des trois avenants :	200 569 032,82 € HT
▪ % d'écart estimé introduit par les avenants 4, 5 et 6 :	44,39 %

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LAMY Valentin, Directeur Production	Chêne-en-Semine le 03/07/2024	 EXCOFFIER RECYCLAGE La Grande Combe 74270 CHENE EN SEMINE Siret 32702008700059 Code APE 3832Z SAS au capital de 3000 000 €

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A VALSERHONE, le 27 JUILLET 2024

Signature
Le Président du SIVALOR, coordonnateur du groupement de commandes
Serge RONZON



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A Chêne-en-Semine, le 03/07/2024

Signature du titulaire,



EXCOFFIER RECYCLAGE
La Grande Combe
74270 CHENE EN SEMINE
Siret 32702008700059
Code APE 3832Z
SAS au capital de 3000 000 €